

## Etat Civil

### Avis de décès :

Le 29 juin 2017 est décédé Monsieur Maurice JALOUX à l'âge de 76 ans.

Le 14 juillet 2017 est décédé Monsieur Jean-Louis MAZAS à l'âge de 71 ans.

## Information ENEDIS

Afin d'améliorer la qualité de la distribution et de répondre aux besoins des utilisateurs, ENEDIS vous informe que les travaux programmés entraîneront une coupure d'électricité le :

**Mercredi 30 août entre 10h et 12h**

## La fête de Blars innove .

Pour la première fois cette année Le comité des fêtes a organisé un « Draïol ». Ce mot inconnu de la plupart d'entre nous est synonyme de course folle voire burlesque qui a créé une bonne ambiance tout au long de l'après midi. Les obstacles étaient faciles pour les uns mais très difficiles voire impossible pour d'autres.

On a pu constater que pas mal de concurrents étaient capables « de se mouiller » pour le village ... Cette discipline s'est terminée dans la joie et la bonne humeur

autour du verre de l'amitié. La municipalité remercie les organisateurs pour cette initiative qui permet à la fête de se renouveler et d'apporter un regard neuf dans son déroulement.

Elle en profite pour rappeler aux organisateurs de toutes les associations qu'elle doit être informée aux préalable pour que toutes manifestation organisée sur le domaine public soit conforme aux règles qui lui sont imposées par son autorité de tutelle.

Bravo à tous et à l'année prochaine !

## Lutte contre l'Ambrosie

### L'Ambrosie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

Les ambrosies sont des plantes exotiques envahissantes qui ont été classées comme **espèces nuisibles à la santé humaine** depuis la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

En effet le pollen des ambrosies peut provoquer des symptômes allergiques sévères : rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme.

Le décret n°2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses fixe les mesures qui doivent être prises au niveau national et local pour prévenir l'apparition de ces plantes.

En région Occitanie, l'ambrosie à feuilles d'armoise et l'ambrosie trifide s'étendent progressivement ; c'est le moment d'agir avant qu'il ne soit trop tard, en nous aidant à repérer et signaler la présence d'ambrosie. La lutte contre l'ambrosie est l'affaire de tous !

Pour plus d'informations : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/>

(rubrique santé et prévention – santé et environnement – air – pollens)

Pour signaler la présence d'ambrosie : <http://www.signalement-ambrosie.fr/>



Stade plantule



Stade végétatif



Stade floraison



### MAIRIE DE BLARS

Le Bourg

46330 BLARS

05 65 31 30 81

mairie.blars@orange.fr

elus.blars@gmail.com

### SOMMAIRE :

- Le mot du Maire.
- Le Conseil Municipal
- Cérémonie au monument aux morts.
- « Géoparc mondial UNESCO »
- Maison de service public.
- Le préau de la mairie fait peau neuve.
- Etat civil.
- Information ENEDIS.
- La fête de Blars innove.
- Lutte contre l'Ambrosie..

# La gazette Blarsoise

2017

3ÈME TRIMESTRE

## Le Mot du Maire

Heureux comme celui qui a fait un beau voyage, qui a eu une vie professionnelle bien remplie avec tout son lot de joies, de découvertes et de belles rencontres !

Après cette vie trépidante, mes aspirations profondes ont été de retrouver mes racines et le village de mon enfance. Les circonstances du moment m'ont amené à prendre des responsabilités pour aider à la gestion de notre commune.



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté cette mission pour que mon expérience accumulée soit utile, que notre village continue à se développer dans un environnement en perpétuelles mutations.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour remercier tous ceux qui me font confiance pour présider notre assemblée et prendre toutes les décisions qui seront conformes à l'intérêt général. Je serai aidé au quotidien par Bernard FAURIE, 1er adjoint et André RAFFY, 2ème adjoint.

Je suis conscient de ne pas faire l'unanimité, mon savoir faire et mon savoir être ne peuvent pas convenir à tout le monde. Mon envie d'obtenir rapidement des résultats et de faire avancer les dossiers bouscule et dérange parfois.

Après plus de quarante cinq années de vie professionnelle, j'ai réussi à identifier mes forces et mes faiblesses, je ferai le maximum pour convaincre ceux qui ne sont pas encore convaincus.

Je sais que vous avez du bon sens, que vous respectez les lois de la nature, je serai comme le roseau de Jean de La Fontaine, « flexible » pour affronter toutes les situations et les tempêtes qui seront inévitablement sur notre route.

Je serai à votre écoute pour que notre village garde son esprit de solidarité qui est « sa marque de fabrique » et que nous ne laissions pas les plus faibles d'entre nous au bord du chemin.

Depuis l'arrivée de la téléphonie mobile, du GPS et d'internet, le monde a évolué très rapidement. Grâce à l'action de nos prédécesseurs, nous avons la chance que notre village soit bien desservi par ces nouvelles technologies.

Nous resterons vigilants et agissons pour que Blars ne soit jamais à la remorque du progrès tout en sauvegardant son identité.

Encore une fois, merci pour votre confiance.

Bien Amicalement

Jean-Louis Poujade

## Nouveau conseil Municipal

Nom	Fonction
POUJADE Jean-Louis	Maire
FAURIE Bernard	1er Adjoint au Maire
RAFFY André	2ème Adjoint au Maire
DESPLAT Lauriane	Conseillère municipale
DELPORTE Dominique	Conseiller municipal
FAURIE Sandra	Conseillère municipale
GUTIERREZ Marie-Claire	Conseillère municipale
JOYEUX Christian	Conseiller municipal
BORNES Jean-Baptiste	Conseiller municipal
BOUCHER Guilhem	Conseiller municipal
MOREL Pascaline	Conseillère municipale

## CEREMONIE DU 06 AOUT 2017

A l'occasion de la fête du village, Jean Jacques RAFFY, Conseiller Départemental et Aurélien Pradier, Président de notre communauté de communes et nouvellement élu Député du Lot, nous ont fait l'honneur de leur présence pour la commémoration au monument aux morts. Nous les remercions pour l'attention et la considération qu'ils portent à notre commune.



## Le Parc naturel régional des Causses du Quercy vient d'obtenir le label

« Géoparc mondial UNESCO ».

Pour Catherine Marlas, Présidente du Parc « l'obtention de ce label UNESCO est une distinction internationale inestimable et un facteur de développement majeur pour les Causses du Quercy ».

Ce label vient en effet reconnaître le caractère remarquable du patrimoine géologique des Causses du Quercy et le projet de valorisation et de protection du territoire mis en place par le Parc depuis 1999.

Cette candidature s'est appuyée sur de nombreux atouts :

- Un patrimoine paléontologique exceptionnel avec l'ensemble des phosphatières
- Un patrimoine géologique de niveau mondial (grottes, igues, affleurements rocheux...)
- Un lien historique entre l'homme et la pierre
- Une Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique du Lot, outil de protection opérationnel, dont le Parc assure la gestion
- De nombreuses actions et initiatives du Parc et de ses partenaires déjà en place

- Un partenariat étroit avec la communauté scientifique
- Une mobilisation et un soutien très importants de nos partenaires et de la population.

Ce label va permettre :

- de densifier les actions de préservation et de valorisation du patrimoine géologique des Causses du Quercy,
- de développer le programme scientifique et éducatif du Parc,
- d'amplifier la politique géo touristique du Parc en lien avec les acteurs locaux du tourisme
- enfin d'engager des coopérations vers l'international et vers un réseau de territoires dynamiques et expérimentés.

La renommée du label : « Géo Parc mondial UNESCO » sera un véritable atout pour le territoire, mais aussi pour le Département du Lot et la région Occitanie en termes d'attractivité et de notoriété.

La France compte désormais 6 « Géoparcs mondiaux UNESCO » sur les 119 existants dans le monde (dont 69 en Europe) : ceux de Haute-Provence, du Lubéron, du Massif des Bauges, du

Chablais, des Monts d'Ardèche... et désormais des Causses du Quercy

### Contact presse :

Benjamin Guiral :

[bguiral@parc-causses-du-quercy.org](mailto:bguiral@parc-causses-du-quercy.org)

Tél. : 05 65 24 20 50

Port. : 06 81 64 62 33

[www.parc-causses-du-quercy.org](http://www.parc-causses-du-quercy.org)



## N'HÉSITÉZ PAS À POUSSER LES PORTES DE VOTRE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC !



La Maison de services au public c'est un guichet d'accueil polyvalent qui offre la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir un premier niveau d'information et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes divers : ADIL, Banque de France, CAF, CARSAT, CIDFF (Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), CPAM, DDCSSP (La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations), DGFIP (La Direction générale des Finances publiques),

Défenseur des droits, Département du Lot, ERDF/GRDF, Mission locale, MONALISA (Mobilisation Nationale contre L'isolement des Agés), MSA, Pôle Emploi, Préfecture, Quercy Energies, UDAF.

- obtenir des renseignements administratifs de tout ordre,
- obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers,
- être accompagné dans vos démarches,
- suivre votre dossier personnel, pour les administrations qui ont ouvert le suivi de dossier sur Internet,
- obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration, si votre demande le nécessite.

Un agent vous accueille aimablement : il ne sait pas tout, mais il sait chercher, vous orienter, vous conseiller, vous aider ! C'est un service plus proche de vous : accompagnement personnalisé

démarches administratives facilitées, connexion internet en libre accès, qualité de service garantie.

Accueil au rez-de-chaussée de la Maison communautaire à Labastide-Murat : **lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h** (les lundis et mercredis matins sont réservés aux initiations informatiques, il est conseillé de prendre rendez-vous)

### Contact :

Coralie BOUSCAREL (Delpech), animatrice 05 65 20 08 50  
[msap-ccclm@orange.fr](mailto:msap-ccclm@orange.fr)  
<https://www.maisondeservicesaupublic.fr/>

### Information !

Si des habitants de la commune s'occupent de personnes âgées, dans le cadre de l'association MONA LISA ou de leur propre initiative, merci de prendre contact avec la maison de services qui souhaite les référencer afin d'agir avec plus d'efficacité contre l'isolement.

## Le préau de la mairie fait peau neuve !

Pour la commune, il devenait nécessaire de disposer d'un local technique pour mettre à l'abri et entreposer correctement les accessoires que nous utilisons occasionnellement : « Panneaux électoraux, signalisation routière, illuminations etc... »

Lors du conseil municipal du 11 octobre 2016, le conseil municipal a décidé de faire aménager une partie du préau de la mairie pour répondre à ce besoin.

Les travaux sont en cours de réalisation et nous pourrons disposer très prochainement

d'un local propre et sécurisé.

L'autre partie du préau reste à sa destination première : « abriter par exemple les joueurs de pétanque ou de quilles en cas de mauvais temps. »

Dans le même ordre d'idée, nous envisageons d'améliorer le petit abri de la cour de la mairie ou le trieur sera exposé à la vue de tous pour témoigner d'un passé encore très présent dans la mémoire des anciens.

